



Pinailleur

Entre souci de précision
et bavardage

N° 23 – 24

PINAILLER

LES CAHIERS
[SENS PUBLIC]

PINAILLER

SOUS LA DIRECTION DE
MARIE-DOMINIQUE POPELARD

Les Cahiers [23—24] septembre 2019

Sens [public]

32, rue Molière
69 006 Lyon
Tél. : +33 (0)6 03 31 29 42
cahiers@sens-public.org
<http://www.sens-public.org>

Directeur de la publication: Gérard Wormser

Préparation éditoriale: Vittoria Cavazzoni, Ludivine Fournier, Tiphaine Garino, Emmanuelle Lescouet, Clémentine Salvi-Offier et Cécile Spanu.

Mise en page Stylo: Emmanuelle Lescouët

Mise en page: Gwénaél Graindorge

Couverture: Anaïs Pascal

Image de couverture: *La dispute des philosophes*, Jusepe de Ribera, vers 1635-1640, huile sur toile, Inv. 0242 CM, Saint-Omer, Musée Sandelin © Ph. Beurtheret.

Image fond: Designed by vilmosvarga/Freepik

Polices de caractères utilisées: Garamond MD Std, Gill Sans, Cooper Hewitt, Georgia

© Sens Public, 2020

Dépôt légal: Août 2020

ISSN: 1767-9397

ISBN: 978-2-491810-04-7

Le code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les Art. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

SOMMAIRE

Avant-propos	7
Foreword	
Introduction – Dans le borbier des arguties	9
As an introduction – In the quibbling mire	

PARTIE I ▪ PINAILLER POUR PARLER

PART I ▪ FROM NITPICKING TO TALKING

La critique comme pinailage ?	39
<i>Critical nitpicking?</i>	
AURÉLIA GOURNAY	
Précision et préciosité : le comique du pinailage chez Molière	59
Precision and préciosité: the nitpicking comical potential in Molière's plays	
JEAN-BERNARD CHEYMOL	
Le bavard et le pinailleur	77
<i>The talker and the nitpicker</i>	
ANTHONY WALL	

PARTIE II ▪ PINAILLER POUR ENQUÊTER

PART II ▪ NITPICKING TO INVESTIGATE

Ergoter sur des vétilles	99
Quibbling on trifles	
MICHEL DUFOUR	

**Le pinailage, moment nécessaire pour
construire une science ?** 119

Nitpicking, a necessary step to build a science?

ÉRIC GRILLO

**Comment faire simple quand on pourrait
faire compliqué ?** 137

How to make things simple when you can overcomplicate them?

LINE SORYANO

PARTIE III ▪ DES CONTEXTES OÙ PINAILLER IMPORTE

PART III ▪ CONTEXTS IN WHICH NITPICKING MATTERS

Pinailer au cœur de la palabre 169

Nitpicking at the core of palaver

PIERRE DIARRA

Le pinailage talmudique connaît-il des limites ? 189

Does the Talmudic nitpicking have its limits?...

EMMANUEL BLOCH

Un pinailage pragmatique 207

The practical nitpicking

JULIEN LABIA

Conclusion 227

AVANT-PROPOS

SANS doute faut-il bien de l'audace pour parler de pinaillage, et en parler avec l'esprit de sérieux qui imprime les écrits universitaires. Oui, nous le montrerons, pinailler remplit diverses fonctions, de langage et d'action, de réflexion aussi.

Précisons que, dans l'éventail des mots, on ne choisit pas de fixer les sens. Selon les contextes, il paraît plus approprié d'utiliser ergotage que pinaillage, mais les distinctions peuvent être si fines qu'elles ont l'épaisseur d'un cheveu... qu'on tire ou qu'on coupe en quatre; on fait valoir des arguties et l'on peut rechercher la petite bête; le pinailleur est souvent qualifié de chicanier, mais il peut n'être que tatillon. Chacun comprend en tout cas qu'il s'agit d'une opération marquée souvent par un goût de la précision chez le pinailleur qui déclenche aussitôt une exaspération de la part de son interlocuteur devant le temps et l'énergie supposément perdus.

L'ambition ici est clairement de pinailler sur le pinaillage dans un exercice de méta-pinaillage. On voudrait rendre manifeste qu'on a affaire à une forme dialogique qui s'apparente au plaisir de parler et la littérature en fournit de beaux exemples, comme l'illustre la première partie. Spécialistes en l'analyse des problèmes, les philosophes sont versés depuis toujours dans l'art d'argumenter et font du pinaillage comme leur méthode. La deuxième partie s'en fera l'écho, tandis que la troisième attirera l'attention sur des lieux privilégiés où le pinaillage importe.

Nous avons également demandé à des spécialistes non francophones de l'argumentation et du dialogisme de nous faire entrer dans la notion de pinaillage, d'où il ressort qu'elle n'est pas seulement une expression et une pratique très française... puisque nous sommes arrivés à les traduire! C'est en leur compagnie que nous commençons.

NB : ce livre résulte de bien des pinaillages internes à notre groupe¹ mais pas sur tous les sujets. Le lecteur remarquera que nous avons laissé à chaque auteur toute liberté sur les références, notes infrapaginales ou non.

1. Ce livre a d'abord été préparé par un colloque en novembre 2016, organisé par Chrystel Jeandot, Marie-Noëlle Doutreix, Lorraine Petters et Line Soryano, toutes quatre rassemblant les membres du Centre de recherche Approches Pragmatiques en Philosophie du Langage et de la Communication-Appla&Co (cim ea 1484).

ERIK
C. W. KRABBE

&

JAN ALBERT
VAN LAAR

INTRODUCTION

AS AN INTRODUCTION

DANS LE BOURBIER DES ARGUTIES

IN THE QUIBLING MIRE

[BIO]

BIO ERIK C. W. KRABBE Arrivé au département de philosophie théorique de la faculté de philosophie (Université de Groningue, Pays-Bas) en 1988, Erik C. W. Krabbe est aujourd'hui professeur émérite de logique et argumentation. PhD sous la direction d'Else M. Barth et de Kuno Lorenz sur la logique dialogique (1982), il a enseigné la logique dans les universités d'Amsterdam et d'Utrecht. Ancien éditeur de la revue *Argumentation* et ancien élève du Netherlands Institute for Advanced Study in the Humanities and Social Sciences (NIAS), l'International Society for the Study of Argumentation (ISSA) lui a décerné un Distinguished Research Award en 1996. Il a entre autres publié: *From Axiom to Dialogue* (1982, avec Else M. Barth), *Commitment in Dialogue* (1995, avec Douglas N. Walton), et *Handbook of Argumentation Theory* (2014, avec Frans H. van Eemeren et alii).

BIO JAN ALBERT VAN LAAR Enseigne à la faculté de philosophie de l'Université de Groningue (1967) et doctorant sur la dialectique de l'ambiguïté (2003) sous la direction d'Erik C. W. Krabbe et de Frans H. van Eemeren, il travaille depuis en philosophie de l'argumentation et publie dans *Argumentation*, *Argument & Computation*, *Informal Logic*, *Journal of Argumentation in Context*, *Synthese*, etc., sur des sujets variés à l'intérieur des études sur l'argumentation, tels que les schèmes d'argumentation, les types de dialogue et de critiques, les manœuvres stratégiques, la théorie des sophismes. Il a signé nombre d'articles avec Erik C. W. Krabbe, entre autres sur les liens entre argumentation et compromis.

INTRODUCTION

RÉSUMÉ

La critique peut dégénérer jusqu'à ergoter ou pinailler. Comment les participants d'un débat peuvent-ils garder les pinailleurs sous contrôle? Dans cet article, nous étudions des cas dans lesquels une bataille sur les mots remplace une discussion sur les questions en jeu, ainsi que des cas dans lesquels une bataille sur des objections mineures se substitue à une discussion sur les enjeux principaux.

MOTS-CLÉS CRITIQUE • ERGOTER • PINAILLER • DISCUSSION • BATAILLE • MOTS

ABSTRACT

Criticism can fall into quibbling or nitpicking. How can the participants of a debate maintain control over nitpickers? This article analyses the cases in which a battle on words can replace a discussion about the questions at stake, as well as the cases in which a battle about minor objections can replace a discussion about major issues.

RESUMEN

La crítica puede llegar a transformarse en ergotista o en quisquillosa. ¿Cómo los participantes de un debate pueden mantener a los exigentes comensales bajo control? En este artículo, examinamos casos en los que una batalla sobre las palabras reemplaza una discusión sobre las cuestiones en juego, así como casos en los que una batalla sobre objeciones menores substituye una discusión sobre las implicaciones principales.

KEYWORDS

**CRITICISM • QUIBBLING • NITPICKING •
DISCUSSION • DEBATE • BATTLE • WORDS**

PALABRAS CLAVE

**CRÍTICA • ERGOTISMO • QUISQUILLOSIDAD •
BATALLA • PALABRAS**

Un abîme de dangers s'ouvre sous les pieds de quiconque est mis en situation ou au défi de débattre, d'argumenter, de discuter ou de critiquer une thèse. Confronté à une jungle d'émotions, un labyrinthe de digressions, il risque de tourner en rond, perdu dans un désert de non-pertinence, un nuage de sombre ignorance planant au-dessus de sa tête. Au demeurant, dans cet article, on tâchera d'affronter le borbier des arguties.

Affronter un opposant qui pinaille peut être extrêmement irritant. Alors que vous vous considérez comme un interlocuteur sérieux, les contributions de votre opposant semblent toujours passer à côté de la question ou manquer d'à-propos. Au lieu d'accepter votre argumentaire – au besoin avec des corrections mineures sur lesquelles vous préféreriez ne pas discuter – ou de le rejeter pour des raisons à première vue solides (que vous pourriez d'ailleurs peut-être contrer), votre opposant ignore l'essentiel de votre argument. Il dénature le sens de vos propos ou n'a de cesse de soulever des questions mineures, comme si cela suffisait à renverser votre argumentation dans son intégralité. L'aspect le plus irritant tient en ce qu'aucun des points soulevés par votre opposant n'est fallacieux en soi; cependant, une atmosphère d'une espèce de fausseté émane d'un tel comportement pinailleur pris comme un tout. Comme le dit Walton, « Il s'agit plutôt d'un problème global » (Walton 1996, p. 54).

Au demeurant, il serait désastreux de proscrire tout comportement pinailleur dans un protocole normatif d'argumentation rationnelle. En compromettant la liberté des interlocuteurs à convoquer toute espèce d'arguments ou de critiques, la notion idéale d'argumentation en tant que moyen de résolution rationnelle des conflits serait directement menacée (van Eemeren et Grootendorst, 2004).

Le présent article voudrait examiner s'il y a d'autres moyens – qui ne proscrieraient pas l'ergotage – susceptibles d'être introduits dans un protocole normatif permettant de tenir les éventuels pinailleurs sous contrôle, tout en leur laissant la liberté d'exprimer leurs critiques.

Nous n'avons pas pour but de tracer une ligne entre ce qui constitue un pinaillage et ce qui n'en est pas. Nous souhaitons plutôt laisser aux interlocuteurs le soin de régler la question au cas par cas. Notre objectif consiste à clarifier la façon dont le problème de l'ergotage peut surgir dans une discussion argumentée, et de quelle manière les participants peuvent discuter du problème. Rien ne garantit qu'une telle discussion aboutisse à une solution mutuellement acceptable, mais rien n'exclut non plus que cela puisse arriver. Les interlocuteurs pourraient réussir à s'accorder sur le fait que certaines critiques pèsent dans le débat, ou que certaines circonstances mettent un terme à la discussion.

Dans ce qui suit, nous commencerons par présenter et discuter des cas de ce qui apparaît comme étant des arguties dans des contextes argumentatifs et non argumentatifs (section 2). Nous aborderons ensuite deux types de pinaillage plus en détail : l'ergotage sémantique où une bataille portant sur des mots et leurs significations se substitue à une discussion sur les aspects vraiment centraux (section 3) et l'ergotage contestataire où un débat sur des objections mineures détourne du problème principal (section 4). Pour clarifier chaque cas de figure, nous proposerons des schémas de dialogue. Nous ne prétendons pas que ces deux types de pinaillage épuisent le sujet et, comme nous le verrons, ils peuvent se recouper.

I. QUELQUES CAS

« Pinailler » a pour synonyme des expressions telles que « ergoter », « chicaner », « couper les cheveux en quatre » ou encore « être tatillon ». Selon les contextes, l'une des expressions peut être plus appropriée que les autres. Par exemple, l'argutie concerne uniquement une situation d'argumentation, là où « être tatillon » correspond à un souci du détail excessif, en dehors d'un contexte argumentatif.

Oscar Wilde propose une anecdote bien connue de ce que l'on pourrait voir comme un cas typique de ce qu'est être tatillon (on prête parfois l'histoire à Gustave Flaubert) :

Cas 1 : une virgule

Oscar Wilde racontait aussi avec beaucoup d'enthousiasme comment, un soir, dans une maison de campagne, il avait expliqué à son hôte qu'il venait de passer une journée de dur labeur littéraire et que, lorsque son hôte lui avait demandé ce qu'il avait fait, il lui avait répondu « j'ai travaillé à l'un de mes poèmes toute la matinée et j'y ai enlevé une virgule. » « Et l'après-midi ? » « Cet après-midi, eh bien, je l'ai remise. » (Sherard 1905, p. 72 ; cité par *Quote Investigator*, 2015)

Ainsi Oscar Wilde (ou Gustave Flaubert) avait-il passé une journée entière de tatillon, à chercher la même petite bête non pas une, mais deux fois, pourrait-on dire. Remarquez qu'ici, le pinailleur n'intervient pas dans un contexte d'argumentation.

Le néerlandais aussi contient nombre d'expressions pour qualifier les pinailleurs et les tatillons. L'une d'entre elles, *mierenneuker*, est un drôle de mot dont l'emploi peut être considéré comme offensant – au sens littéral, il signifie b**seur de fourmi – et ce, même si beaucoup de personnes l'utilisent couramment. Le cas suivant l'illustre bien, montrant que même un juge ne considère pas l'expression comme trop insultante :

Cas 2 : *mierenneuker*

Qualifier de *mierenneuker* un agent de circulation que l'on trouve trop zélé est autorisé aux Pays-Bas : tel fut le verdict d'un juge à Alkmaar. Pour un rapide retrait d'argent, un conducteur avait garé sa voiture sur le trottoir. Au moment de reprendre son véhicule, un agent de circulation était déjà en train de remplir une contravention et l'homme en colère avait qualifié le contractuel de *mierenneuker*. L'agent de circulation, se jugeant offensé et menacé, avait alors fait arrêter l'homme par la police. Ce dernier avait contesté l'amende de 220 € et s'était adressé au tribunal...

Le juge décida que le conducteur était dans son droit ! En s'appuyant sur le dictionnaire néerlandais de référence Van Dale, le juge conclut que le mot *mierenneuker* ne relevait pas de l'insulte. Selon lui, un *mierenneuker* [b**seur de fourmi] ou un *muggenzifter* [tamis à moustiques] est une personne méticuleuse dans son travail. Le juge admit le caractère inapproprié de la remarque, mais indiqua également à l'agent de circulation qu'il aurait pu interpréter l'expression comme un compliment... (*Dutch Gurus* 2008, légèrement modifié)

Ce deuxième cas illustre non seulement la clémence des juges néerlandais mais aussi la façon dont une critique peut donner lieu à une accusation de pinaillage. Nous pouvons considérer dans le cas présent que la contravention rédigée par l'agent de circulation tient lieu de critique vis-à-vis de l'attitude du conducteur. Pourtant, bien qu'elle implique une forme de critique, la contravention ne peut pas être envisagée comme une critique au sein d'une argumentation et donc, dans ce deuxième cas, l'allégation de pinaillage ne s'inscrit pas non plus dans un contexte d'argumentation. Ce qui veut dire que l'agent de circulation et le conducteur n'auraient pas pu débattre férocement du bien-fondé de la contravention et de l'expression proférée par le conducteur. Or ils l'ont probablement fait, et leur débat a fini au tribunal. Que l'expression employée par le conducteur soit considérée comme insultante ou non, l'exemple manifeste qu'elle donne lieu à pinaillage et ergotage.

Notre cas suivant – un débat à la Chambre des Lords – concerne lui aussi une question propre à donner lieu à pinaillage. Les sénateurs britanniques débattaient de la qualification à employer pour parler du mariage gay. Nous pourrions nous demander s'il ne serait pas plus à propos de discuter du mariage homosexuel en lui-même, mais de fait, lorsque ce débat eut lieu, la Chambre avait déjà adopté la loi en faveur du mariage gay.

Cas 3 : le mot juste

Les Lords vous déçoivent rarement. [...] Lundi, ils revinrent sur la question du mariage gay. Le projet de loi ayant déjà été adopté à une large majorité par les deux Chambres, les Pairs furent réduits à ergoter,

mais un ergotage relevant de l'artisanat le plus subtil, fait à la main, avec incrustations de nacre et doré à l'or fin.

Le débat concernait le nom à donner au mariage gay. Lord Hylton n'aimait pas « mariage », terme qui selon lui ne renvoyait qu'à l'union d'un homme et d'une femme. « La modification suggérée rappelle Alice au pays des merveilles, ou la novlangue d'Orwell! », dit-il. Il souhaitait que le terme « union » soit employé à la place. Lord Cormack acquiesça, mais ajouta qu'il devrait y avoir quelque chose, quelque part entre « partenariat civil » et « mariage », qui ne reprendrait pas le mot « mariage » mais qui indiquerait clairement que l'arrangement était davantage qu'un simple partenariat. Il ne savait pas quel terme choisir, mais songeait que quelque chose comme « meilleure amitié » pourrait convenir. [...] Parmi toutes les propositions évoquées, son idée n'était pas la plus stupide.

Lord Phillips pensa au mot « épousailles ». C'était un mot « anachronique », mais on en avait besoin. Les idées continuèrent à fuser. Le Marquis de Lothian [...] suggéra « matrimoine » [*matrimony*] mais réalisa ensuite que le mot était dérivé de la racine latine de mère, « mater », ce qui ne pourrait pas convenir à la plupart des mariages homosexuels [...]. Lord Armstrong [...] fit alors référence à Humpty Dumpty, à l'origine de ce débat puisqu'on sait qu'il disait : « Lorsque j'emploie un mot, il signifie exactement ce que je choisis qu'il signifie, ni plus ni moins... La question est : qui est le maître ? » [...] Lord Ilminster était inquiet que l'existence même du mariage gay puisse dissuader les hétérosexuels de se marier. « La confusion pourrait les décourager à se lancer » dit-il, avant d'ajouter un autre nouvel euphémisme : « le méli-mélo homosexuel ». Le débat devenait de plus en plus bizarre. [...] (Hoggart, 2013)

Dans ce troisième exemple, notre premier cas d'ergotage (ou de pinaillage) à s'inscrire dans un contexte argumentatif, les Lords débattent d'une question insignifiante à l'aide d'arguments tout aussi insignifiants. D'aucuns pourraient penser que c'est une perte de temps que de pinailler de la sorte sur les mots. Cependant et malgré leurs arguties, les Lords font avancer le débat au fil de leurs propositions et de leurs critiques mutuelles. Ce cas fait apparaître qu'ergoter présente

une valeur positive à éclairer des aspects qui, bien que mineurs, sont susceptibles de fonder une décision éclairée.

Chez les philosophes, un exemple bien connu d'ergotage est le cas de l'écureuil raconté par William James :

Cas 4 : l'écureuil

Un écureuil sur un tronc d'arbre tourne autour [...] tandis qu'un homme se tenait de l'autre côté, en face, et cherchait à l'apercevoir. Pour y arriver, notre spectateur humain se déplace rapidement autour de l'arbre ; mais, quelle que soit sa vitesse, l'écureuil se déplace encore plus vite dans la direction opposée : toujours il maintient l'arbre entre l'homme et lui, si bien que l'homme ne réussit pas une seule fois à l'entrevoir.

De là ce problème métaphysique : *l'homme tourne-t-il autour de l'écureuil, oui ou non ?* Il tourne autour de l'arbre, bien entendu, et l'écureuil est sur l'arbre ; mais tourne-t-il autour de l'écureuil lui-même ?

Dans les interminables loisirs de la solitude, la discussion avait fini par s'épuiser ; toutes les sources en étaient tarées. Chacun avait pris parti et s'entêtait dans son opinion. Les forces se balançaient ; et les deux camps firent appel à mon intervention pour les départager.

Moi, je me souvins de l'adage scolastique qui veut qu'en présence d'une contradiction on fasse un *distinguo*.

« Qui, de vous a raison ? leur dis-je. Cela ne dépend que de ce que vous entendez *pratiquement* par *tourner autour* de l'écureuil. S'il s'agit de passer, par rapport à lui, du Nord à l'Est, puis de l'Est au Sud, puis à l'Ouest, pour vous diriger de nouveau vers le Nord, toujours par rapport à lui, il est bien évident que votre homme tourne réellement autour de l'animal, car il occupe tour à tour ces quatre positions.

« Voulez-vous dire, au contraire, que l'homme se trouve d'abord en face de lui, puis à sa droite, puis derrière, puis à sa gauche, pour finir par se retrouver en face ? Il est tout aussi évident que votre homme ne parvient pas du tout à tourner autour de l'écureuil. En effet, les

mouvements du second de vos personnages compensent les mouvements du premier, de sorte que l'animal ne cesse à aucun moment d'avoir le ventre tourné vers l'homme et le dos tourné en sens contraire. Aussitôt faite, cette distinction met fin au débat. De part et d'autre vous avez tort et vous avez raison, suivant que vous adoptez l'un ou l'autre de ces deux points de vue pratiques. »

Parmi les antagonistes les plus échauffés, il y en eut un ou deux qui traitèrent ma réponse de pure équivoque, de simple échappatoire : avec eux, disaient-ils, il ne s'agissait pas d'ergoter ou de fendre un cheveu en quatre, à la manière des scolastiques ; leur affaire, à eux, c'était un bon assaut loyal, où l'on y va « carrément », à l'anglaise ! Mais la majorité sembla bien admettre que mon *distinguo* avait aplani le terrain de la discussion¹.

Les cas 3 et 4 montrent qu'il existe différents types de pinaillage sur les mots (pinaillages sémantiques). Les deux parties débattant du cas de l'écureuil sont en situation de malentendu : ils ne sont pas conscients que leur désaccord est simplement verbal, ni qu'ils sont en fait engagés dans une querelle de mots. Dans d'autres cas, comme celui du coupage de cheveux en quatre pratiqué par les Lords dans le cas 3 (le mot juste), les protagonistes sont conscients que leur querelle porte sur les mots, mais ils ne qualifieraient pas leur débat de « pinaillage ». Lorsque William James a eu établi une distinction, il fut accusé de pinailler au sens de couper les cheveux en quatre. Nous dirons « sémantiques » ces deux types de pinaillage sur les mots (voir section 3). Mais tout pinaillage n'est pas

1. James William, *Le Pragmatisme*, traduit de l'anglais par Brun E., Introduction par Bergson Henri, Paris: Ernest Flammarion Éditeur, 1911, pp. 46-48. Le cas est cité dans sa totalité et discuté par Walton (1996, pp. 48-51). Puisqu'il n'est nulle part fait référence au pinaillage dans l'exposé de Walton, on pourrait se demander s'il envisage la dispute sur l'écureuil comme un type d'arguties. Une de ses remarques ultérieures montre que c'est bien le cas, lorsqu'il indique qu'un des exemples de pinaillage évoqué par Beardsley (notre cas 7: la libre entreprise) présente un problème qui « semble être du même type que celui posé par l'exemple de l'écureuil » (1996, p. 52). Lors de la communication orale qui a précédé le présent volume, Michel Dufour avait aussi discuté du cas de l'écureuil en lien avec le pinaillage. Dans son analyse des différentes sortes de pinaillage suggérées par la conjugaison du verbe pinailler (je pinaille, tu pinailles, etc.), Dufour avait utilisé l'exemple de l'écureuil pour illustrer la troisième personne du pluriel (ils pinailent), quand un débat est évalué d'un point de vue global. Lorsque des pinailleurs accusent William James de pinailler, ce serait un cas de deuxième personne du singulier: tu pinailles.

sémantique, puisqu'il est également possible d'ergoter sur des primes, des nombres, des dépenses, des procédures, des prévisions, des promesses, des offenses, des priorités, des virgules, et sur quoi ne pas ergoter? Nous illustrerons ceci avec un seul cas de pinaillage présumé qui porte non sur des mots mais sur les taux de rémunération des cadres.

Cas 5 : un incroyable pinaillage

Hier, le Président [Gerry Robinson] du groupe de spiritueux Allied Domecq a écarté en tant qu'«incroyable pinaillage» les inquiétudes de ses actionnaires quant à la hausse des rémunérations des cadres dirigeants.

Gerry Robinson, dont le directeur général Philip Bowman avait reçu 1,6 million de livres l'année précédente incluant un bonus de 738.000 livres, a affirmé que le débat sur les salaires et les bonus des dirigeants avait échappé à tout contrôle. Il a insisté sur la nécessité de ces hautes rémunérations pour recruter et garder des talents.

Le PDG, ayant tenu ces propos lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires d'Allied Domecq, dut faire face à des critiques sur les énormes rémunérations versées aux membres de la direction l'année précédente. [...]

Un porte-parole de l'association nationale des fonds de pension – qui représente 650 milliards des investissements des actionnaires, et qui fut l'un des véhéments détracteurs de la plupart des généreux accords salariaux – déclara que les commentaires de M. Robinson étaient malavisés. « Les actionnaires ne sont pas opposés à de hauts niveaux de rémunération, sauf pour de bas niveaux de performance », dit-il. « Il semble avoir oublié que les actionnaires sont ceux qui possèdent les entreprises. Les accuser de pinaillage revient à critiquer les propriétaires de la compagnie ».

Le directeur général du groupe faisait partie des trois directeurs d'Allied Domecq à avoir été payés plus d'un million l'année précédente. [...] Cette rémunération prend en compte le travail futur, malgré l'absence de garantie que les cadres concernés restent dans l'entreprise.

Le bonus de M. Bowman avait été en partie calculé sur la base des « objectifs-clefs de gestion », objectifs que le groupe ne révèle pas à ses actionnaires. Lorsque les chiffres de sa rémunération furent dévoilés, l'entreprise indiqua que M. Bowman avait gagné son bonus non pas grâce à des performances exceptionnelles, mais parce qu'il avait évité de commettre des erreurs. M. Bowman avait également eu droit à des propositions de stock-options [...]. Hier, la compagnie a aussi essuyé des tirs au sujet des 2,3 millions versés au prédécesseur de M. Bowman, Tony Hales. En 1999, M. Hales avait quitté l'entreprise avec un parachute doré d'un million, après plusieurs années de performances décevantes. L'ancien directeur général avait demandé une somme plus généreuse et, suite à de longues négociations, Allied accepta l'an dernier de lui céder 1,3 million supplémentaire. [...] » (Finch, 2003) Si qualifier d'« incroyable pinaillage » les remarques des actionnaires sur ces salaires tient ou non la route, nous n'essaierons pas d'en juger.

II. LES PINAILLAGES SÉMANTIQUES

Comme annoncé dans l'introduction, nous distinguerons au moins deux types de pinaillage : les arguties sémantiques (sur les mots), et les arguties contestataires (sur les objections). Puisque ces deux catégories donnent lieu à différentes formes de défis et de solutions, nous les traiterons séparément. Dans la troisième section, nous nous pencherons sur les arguties contestataires où le débat menace de manquer le cœur du propos à cause d'un traitement inadéquat d'objections mineures. Dans la présente section, nous approfondirons la question des arguties sémantiques où le débat menace de déraiper à cause d'un traitement inadéquat des mots et de leurs définitions.

Les pinaillages sémantiques consistent en des contributions argumentatives où un discutant élude la question et évite de répondre vraiment à son interlocuteur en jouant sur les caprices du langage (ambiguïtés, bougés sémantiques, expressions vagues). Précédemment, lors de la discussion des cas 3 (le mot juste) et 4 (l'écureuil), nous avons vu qu'il y avait au moins deux sous-catégories d'arguties sémantiques : le débat peut devenir soit une querelle verbale, cas dans lequel nous

parlons de malentendu, soit une altercation sur les mots et leurs significations, auquel cas nous parlons de coupage de cheveux en quatre. À chacune de ces sous-catégories correspond un moyen d'accuser un interlocuteur de pinailleur sémantique: soit (1) parce qu'il emploie dans sa réponse les mêmes termes que vous mais dans un sens différent (malentendu), soit (2) parce qu'il crée l'illusion que vos expressions nécessitent davantage de précision (coupage de cheveux en quatre). Dans les deux cas, le pinailleur (accusé comme tel) n'a pas besoin d'avoir avancé ses arguties de façon pleinement délibérée; mais il doit y avoir, et c'est en tout cas ce que votre accusation implique, au moins un élément d'autosatisfaction et de contentement dans (1) l'expression d'un point de vue opposé ou (2) dans une critique de votre usage du langage – alors qu'en réalité, et c'est ce que vous soutenez, les contributions de ce pinailleur présumé ne concernent que les mots que vous avez prononcés et non pas le cas que vous présentez.

II. 1. LE MALENTENDU

Commençons par examiner le premier type d'arguties sémantiques. Les mots sont vagues ou ambigus et les mêmes mots permettent d'exprimer des significations variées. Plus précisément, si un interlocuteur A est en discussion contradictoire avec un interlocuteur B, B peut utiliser une expression qui a été employée précédemment par A mais dans un sens différent, et engager alors une simple querelle verbale que nous appellerons « malentendu ». Maintenant, A peut détecter l'ambiguïté dans la réponse de B et suspecter que cela fasse partie d'une stratégie calculée, ou plus inconsciemment déployée pour éviter un véritable dialogue sur le sujet abordé. Du point de vue de A, la formulation employée par B crée la fausse impression que les déclarations de A sont incompatibles avec la position de B et le désaccord lexical ainsi provoqué peut même dissimuler un accord de fond entre les deux parties. Dans un tel cas, A peut accuser B de jouer sur l'ambiguïté de l'expression en question. Mais si A ne se rend pas compte de l'anicroche, le malentendu pourrait bien continuer.

Nous considérons la réplique de William James dans le cas 4 (l'écureuil) comme un exemple prototypique de la façon dont des discutants peuvent s'accuser de malentendu, bien que le héros de l'histoire ne prenne pas part au débat – du moins au départ – et intervienne comme observateur extérieur. Dans notre lecture de l'histoire, James accuse les deux parties de pinaillage, puisque chacune montre une certaine satisfaction à développer son point de vue sans considérer ce que l'autre tente d'exprimer. Ces arguties sont caractérisées par – pour reprendre la terminologie de Naess (1966) – un désaccord lexical (au sens neutre d'expression de désaccord) qui, initialement ignoré des interlocuteurs, cache un accord propositionnel sur le fond et peut donc être qualifié de simple désaccord verbal. Naess qualifie ces situations de pseudo-désaccords (1966, pp. 84-5).

Un cas plus sérieux de malentendu est suggéré chez Salmon (1973, pp. 133, 136-7; également discuté par Walton, 1996, p. 52) dans un exemple d'équivoque fallacieuse. Reconstituons cet exemple sous forme de dialogue :

Cas 6 : égoïste

A: Les hommes agissent parfois avec abnégation. Pensez aux saints et aux héros.

B: Non, ils ne le font jamais. Même les saints et les héros agissent pour des motifs personnels.

A: Là nous sommes en plein malentendu: je parlais d'actes d'abnégation au sens d'actes altruistes, vous faites comme si notre conversation portait sur les actes d'abnégation au sens d'actions sans motifs personnels.

Beardsley (1950) prend en compte le pinaillage d'une façon proche de la nôtre sur le malentendu. Il caractérise le pinaillage, et plus particulièrement le pinaillage sur un terme (p. 44), comme un type particulier d'équivoque s'inscrivant dans une dispute, avec A qui argumente en faveur d'une conclusion contre laquelle B argumente en utilisant un terme déjà employé par A, mais dans un sens différent,

et avec le résultat possible que la réponse de B soit « hors sujet » et que « la dispute soit purement lexicale » (p. 45). Beardsley donne l'exemple suivant :

Cas 7 : libre entreprise

A dit : « Je crois en la libre entreprise ; aussi, aucune intervention du gouvernement dans le milieu des affaires ne devrait être permise. [...] »

B dit : « Je crois également en la libre entreprise ; aussi, j'affirme que le gouvernement devrait proscrire les regroupements restreignant le commerce ainsi que les conspirations d'une partie de l'industrie contre d'autres [...] » (Beardsley 1950, p. 44).

Cet exemple de Beardsley diffère cependant considérablement de nos cas 4 (l'écureuil) et 6 (l'égoïste) en ce que les deux parties reprennent très exactement la phrase où l'expression « libre entreprise » apparaît. A l'emploie au sens d'« absence de lois régulant l'industrie privée » et B, qui pinaille sur le terme, l'emploie au sens de « conditions de concurrence maximale dans l'industrie » (p. 45). Beardsley relève qu'en formulant des positions contraires, « ils ne feront que se contrarier et s'agacer l'un l'autre » (p. 45). Il ajoute que, dans d'autres cas, mais pas dans celui-ci, éliminer l'argutie pourrait révéler la nature purement verbale de la dispute.

Afin de bien comprendre cet exemple, il est utile de distinguer l'énoncé « Je crois en la libre entreprise » du rapport entre l'énoncé et le point de vue qu'il justifie. On peut attendre des deux parties qu'elles soient conscientes de souscrire à des valeurs différentes en affirmant « je crois en la libre entreprise ». Ce n'est pas seulement un pseudo-désaccord sur la valeur de la libre entreprise mais, ainsi que les façons de lever l'ambiguïté le montrent, un authentique désaccord sur ce qu'on doit évaluer². Au lieu d'éviter le sujet de discorde, B semble

2. Ils ne sont pas non plus engagés dans ce que Naess appelle un pseudo-accord, où les deux parties s'accordent verbalement sur un énoncé, mais sont en désaccord sur son contenu propositionnel. Ce n'est pas le cas ici, puisqu'il n'y a pas d'incompréhension entre les interlocuteurs quant à ce que chacun croit. (Naess, 1966, p. 85)

réussir à utiliser le même énoncé de façon suffisamment transparente et rhétoriquement intéressante pour exprimer une position contraire. Alors où est le pinaillage ?

Dans les deux argumentations, l'énoncé ambigu « Je crois en la libre entreprise » est utilisé pour soutenir des thèses différentes ; chacune comporte une prémisse intermédiaire implicite qui est différente, c'est-à-dire une prémisse qui conduit l'énoncé « Je crois en la libre entreprise » vers des conclusions différentes. Pour A, on peut formuler la prémisse intermédiaire comme : « Si l'on croit en la libre entreprise, on devrait ne pas autoriser le gouvernement à interférer avec le milieu des affaires ». Pour B, on aurait : « Si l'on croit en la libre entreprise, on doit autoriser telles et telles interférences du gouvernement avec le milieu des affaires ». En utilisant expressément l'énoncé sur la libre entreprise pour soutenir une conclusion complètement opposée à celle de A, B suggère qu'il est en désaccord avec la manière dont A emploie ce même énoncé à ses fins, et donc avec sa prémisse intermédiaire. (Et possiblement – en fonction de la tournure prise par le dialogue – A, en manifestant son contentement de la façon de formuler sa position, pourrait suggérer un désaccord similaire avec la prémisse intermédiaire de B.) Il est alors plausible de reconstruire le dialogue comme illustrant le désaccord sur au moins l'une des prémisses intermédiaires, si ce n'est sur les deux. Cependant, lever l'ambiguïté sur chaque prémisse intermédiaire devrait conduire à un énoncé acceptable pour les deux parties (car elles deviennent quasiment tautologiques) ; ainsi, de façon tout à fait plausible, les deux parties étaient engagées dans un pseudo-désaccord sur ces prémisses intermédiaires. C'est la raison pour laquelle nous sommes tentés de penser que l'exemple de Beardsley illustre malgré tout le malentendu, c'est-à-dire ce type de pinaillage sémantique caractérisé par un désaccord simplement verbal (pseudo-désaccord). L'argutie trouve toutefois sa source dans la prémisse intermédiaire implicite dans (au moins) l'argument de A.

Avant de nous pencher sur le coupage de cheveux en quatre comme second type de pinaillage sémantique, revenons sur la question de savoir si un malentendu est une forme d'équivocité. Beardsley pense que oui. Dans sa définition, un sophisme par équivoque est commis

si « au cours d'une argumentation, un terme change de sens de telle sorte que la conclusion semble s'ensuivre alors que ce n'est pas le cas » (p. 44). Nous n'adoptons pas la position de Beardsley, et ce pour deux raisons. En premier lieu, dans les cas 4 (l'écureuil), 6 (égoïste) et 7 (libre entreprise), le problème ne résidait pas en ce que l'une des parties changeait le sens d'un terme au milieu d'un de ses propres arguments. Chaque partie employait le terme problématique de manière cohérente. En second lieu, si le sophisme lié à l'équivocité n'est pas remarqué par le répondant, ce dernier est censé souscrire aux prémisses de l'argumentation et à sa conclusion, ainsi qu'à la connexion entre les deux, de telle façon que le résultat plausible de cette subtile équivocité est un pseudo-accord entre les deux parties, plutôt que l'un de ces désaccords parasites qui caractérisent les pinaillages reposant sur un malentendu³.

II. 2. COUPER LES CHEVEUX EN QUATRE

Le second type de pinaillage sémantique, le coupage de cheveux en quatre, apparaît dans des circonstances où les caprices du langage obligent souvent à clarifier des expressions, à les définir ou à les préciser dans différentes acceptions, et ce sans que l'on puisse fixer de limite naturelle aux niveaux toujours et encore plus élevés qu'on peut attendre dans la clarté, la définition et la précision. Un interlocuteur A peut jouer sur ces caprices du langage en critiquant les phrases, prononcées par B, comme n'étant pas suffisamment claires ou précises pour le débat en jeu et en grand besoin de clarification, de désambiguïsation, de formulation plus précise, même si l'accroissement de clarté et de précision risque d'entraver la résolution du désaccord initial: par exemple, l'énergie consacrée à éclairer des détails sémantiques

3. Walton est également réticent à l'idée de qualifier le pinaillage (sémantique) comme étant un type d'équivocité, mais pour des motifs différents des nôtres, parmi lesquels sa présomption que, dans un dialogue, l'équivoque est un problème plus local que le pinaillage qui est, lui, plus global. Comme notre définition du malentendu le montre, nous pensons que le pinaillage peut être tout à fait local, au sens où il serait rattachable à une intervention particulière d'une partie en réponse à la contribution d'une autre partie et, à cet égard, il ne semble pas y avoir de différence majeure avec l'équivoque. Notons également que Walton caractérise le pinaillage comme une conversation au cours de laquelle les interlocuteurs usent de l'équivoque les uns contre les autres. (1996, pp. 51-54)

pourrait être au détriment d'autres éléments plus vitaux du débat. Nous appelons ce type de pinailage « coupage de cheveux en quatre ». Dans l'histoire de James (cas 4), nous considérons l'allégation à l'encontre de la distinction entre les deux acceptions de « tourner autour » comme un exemple prototypique du coupage de cheveux en quatre.

Le coupage de cheveux en quatre est une forme d'argutie sémantique en ce qu'il exploite les caprices du langage pour éviter le cœur du débat. Il diffère du malentendu car il n'engendre pas de désaccord infondé (et peut même être employé pour évacuer ce type de désaccord). L'objection contre la distinction de James concerne la façon dont il oriente le dialogue dans une direction ne facilitant pas la résolution du problème: est-ce que oui ou non l'écureuil tourne autour de l'arbre? Apparemment, les objecteurs affirment que la distinction est inappropriée en cette affaire ou, si elle est pertinente, du moins est-elle trop fine pour peser dans le débat et mériter considération. Selon eux, le débat concerne « tourner autour » en bon anglais courant et la distinction artificielle de James est tirée par les cheveux et détourne de la question initiale (cf. Mackenzie, 1988, p. 478, sur la tactique scolastique).

II. 3. SCHÉMAS DE DIALOGUE POUR LE PINAILLAGE SÉMANTIQUE

Pour conclure notre réflexion sur le pinailage sémantique, nous souhaitons esquisser des schémas de dialogue (Krabbe, 2002) pour le malentendu et le coupage de cheveux en quatre, c'est-à-dire que nous voudrions exposer des voies plausibles pour traiter de ces phénomènes dans un dialogue critique. Ces schémas donnent une vue normative des options dialectiques possibles lorsque l'on est accusé de malentendu ou de coupage de cheveux en quatre; ils donnent également quelques indications sur la façon de poursuivre la discussion. En bref, le premier schéma regroupe les éléments suivants (pour une vue d'ensemble schématisée, voir la figure 1).

Si, au cours d'un dialogue, Wilma prétend que Bruce commence à pinailler au sens d'introduire un malentendu, Bruce peut demander à Wilma d'élaborer sa critique et, par exemple, de clarifier les divers sens

engagés dans le débat afin de lui faire comprendre quelle est exactement l'accusation et comment y répondre de manière appropriée. Une fois que Wilma aura précisé la distinction, Bruce aura plusieurs options. Première option : il peut décider de reconnaître le problème et de reformuler sa position de telle façon qu'elle corresponde davantage à la manière dont Wilma a employé l'expression en jeu. Deuxième option : il peut considérer que la distinction de Wilma est inadmissible pour des raisons linguistiques, par exemple parce que, selon lui, Wilma emploie l'expression en jeu d'une façon qui diverge de l'usage commun (van Laar 2010, pp. 138-9). Dans le cas 7 (libre entreprise), l'interlocuteur B (Bruce) suggère que le véritable sens de « libre entreprise » concerne la libre concurrence et non pas l'absence de régulation. Ainsi, B anticipe une possible accusation de pinaillage (au sens de créer un malentendu) de la part de Wilma, étant donné qu'il pourra parer l'accusation en rejetant la définition privilégiée par Wilma comme linguistiquement inadmissible. Troisième option, Bruce peut rétorquer à l'allégation de malentendu en disant à Wilma qu'elle pinaille au sens de coupage de cheveux en quatre.

Venons-en au second schéma. Quand Wilma est accusée de couper les cheveux en quatre, si jamais elle a émis une allégation de malentendu, comme dans le cas 4 (l'écureuil), ou si elle se lance dans trop de détails linguistiques (comme les Lords dans le cas 3, le mot juste), elle peut reconnaître le problème (retirer son allégation de malentendu, si allégation il y a eu) et revenir aux aspects les plus essentiels à l'ordre du jour. Mais elle peut également tenter d'expliquer ce qui rend sa distinction pertinente, ayant une portée réelle sur le problème en jeu, par exemple en montrant en quoi leur désaccord est infondé ou comment la distinction pourrait faciliter la résolution de leur véritable divergence d'opinion.

Accuser de couper de cheveux en quatre a pour effet que le pinailleur présumé avance des objections triviales, ergotantes, contre l'usage qui est fait du langage, proposant de trop subtiles définitions qui n'aident en rien à résoudre la différence d'opinion. C'est pourquoi le coupage de cheveux en quatre, au-delà d'être une sorte d'argutie sémantique, est aussi une sorte d'argutie contestataire, sujet auquel nous venons maintenant.

III. LES ARGUTIES CONTESTATAIRES

Les arguties contestataires fonctionnent comme des objections à l'encontre d'une proposition d'action ou de décision. Le problème réside en ce que le proposant de cette action peut prendre pour des arguties ce que l'objecteur considère comme des objections sérieuses. Comme indiqué précédemment, nous n'allons pas proposer de critère traçant une ligne entre de « vraies » arguties et de simples « allégations d'arguties » ; nous souhaitons plutôt schématiser la façon qu'ont de faire les discutants dans une situation où l'un d'entre eux, à tort ou à raison, considère les objections de l'autre comme des arguties contestataires, c'est-à-dire comme trop triviales pour mériter qu'on s'y arrête. Nous présenterons deux exemples en commençant par le cas suivant :

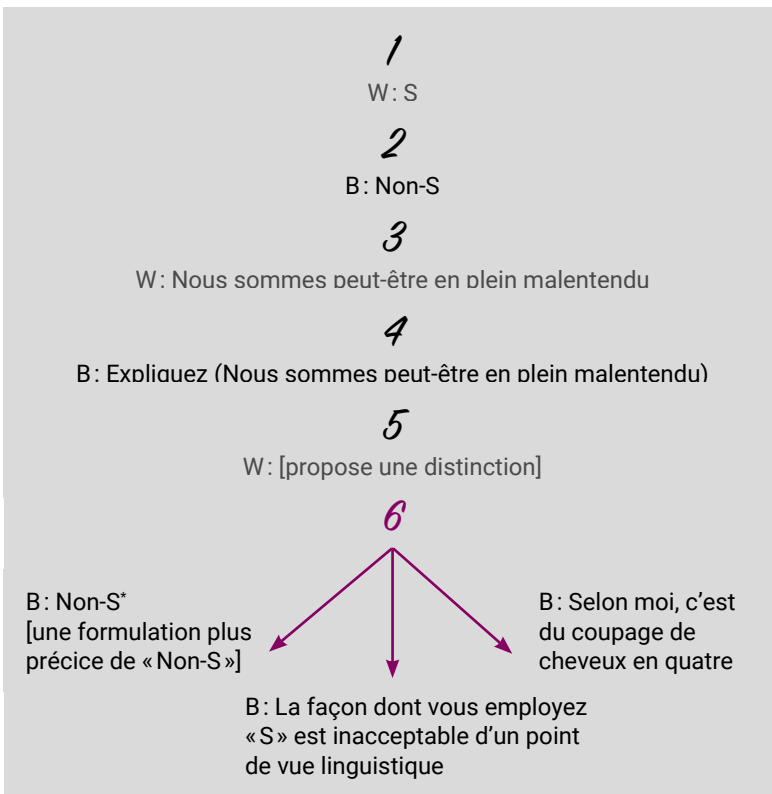


FIGURE 1: Schéma de dialogue pour le malentendu.

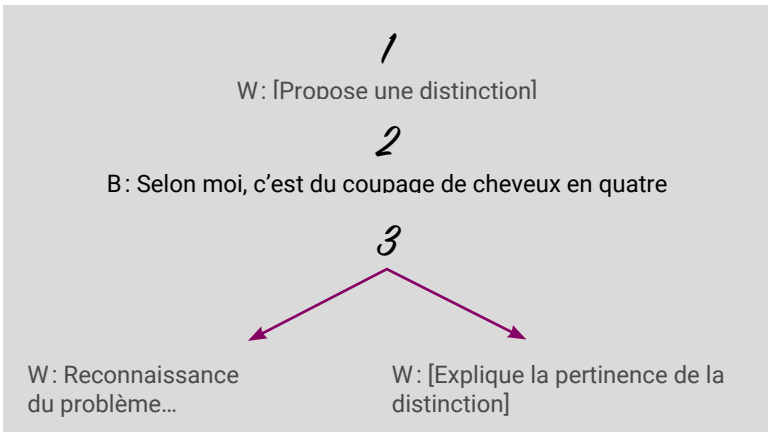


FIGURE 2: Schéma de dialogue pour le coupage de cheveux en quatre.

Cas 8 : le Parnasse

Une ville prévoit la construction d'un immeuble énorme, impressionnant, appelé « Tour Parnasse », dans lequel diverses activités culturelles et équipements, jusqu'alors répartis dans la ville, seraient regroupés. Wilma, qui est favorable à ce projet, plaide pour sa poursuite car, en plus de fournir un large espace pour une bibliothèque, un cinéma et un centre de conférences, le projet promet également de devenir une attraction touristique tout à fait spectaculaire. Bruce, sceptique, objecte que l'immeuble sera très coûteux, en particulier s'il n'attire pas de touristes, que la bibliothèque, le cinéma et le centre de conférences sont pour l'instant judicieusement adaptés dans les différents lieux où ils se trouvent, et que de plus le projet entraînerait la perte de beaux arbres, d'une aire de jeux, d'un endroit où promener les chiens, et de points de vue sur la tour médiévale de la ville.

Wilma peut être disposée à considérer sérieusement et à discuter certains de ces points, comme par exemple l'aspect financier ou le besoin de relocaliser et de concentrer les équipements culturels, mais ne pas être prête à se pencher sérieusement sur ce qu'elle pourrait considérer comme du simple pinaillage. Comme il peut ne pas être très astucieux d'accuser ouvertement l'autre d'ergotage, elle peut plutôt choisir de souligner que les questions, disons, des arbres, de l'aire de jeu, des lieux où promener les chiens et des points de vue semblent

quelque peu anodines par rapport aux autres aspects, et suggérer de passer sur ces questions, du moins dans un premier temps. Elle peut également proposer de ne pas aborder ces éléments séparément mais de les regrouper. Par exemple, les arbres, l'aire de jeu, la promenade des chiens pourraient faire l'objet d'un débat: sur les conséquences néfastes pour les habitants du quartier. Bruce peut bien sûr quant à lui protester que ses objections sont tout à fait pertinentes et qu'elles devraient être prises en compte et il peut aussi admettre que certaines de ses remarques, prises séparément, ne pèsent pas très lourd dans le débat mais, en même temps, maintenir que, prises ensemble, elles constituent un ou plusieurs des aspects importants. Bruce peut encore proposer une autre manière de rassembler ces objections mineures, mais non négligeables.

L'option de regroupement peut présenter des avantages pour Bruce et pour Wilma. Pour Bruce, l'un des avantages pourrait être d'éviter de passer pour un ergoteur pinailleur, tout en maintenant ses remarques à l'ordre du jour. Pour Wilma, un avantage pourrait être de ne pas avoir à désamorcer chacune des objections de Bruce séparément et de plutôt introduire un argument qui les rejeterait toutes d'un coup et conclurait cette partie du débat. Elle pourrait par exemple mettre l'accent sur certains avantages primordiaux pour le voisinage de vivre à proximité des équipements culturels qu'offrira le nouveau complexe.

Tant qu'ils discutent des façons de séparer ou de regrouper les différentes questions, Wilma et Bruce ne s'occupent pas directement des plans du nouveau bâtiment, mais plutôt de la façon d'organiser une discussion sur ces plans, c'est dire qu'ils sont dans une situation de méta-discussion ou méta-dialogue (Krabbe, 2003). Si la méta-discussion (qui peut contenir à la fois négociation et argumentation) est fructueuse, ils seront mieux équipés pour résoudre leur différence d'opinion lorsqu'ils reviendront à leur débat initial sur les plans de la tour Parnasse.

Se retrancher temporairement dans une méta-discussion peut également être utile quand la divergence d'opinion concerne une question d'évaluation. En effet, les évaluations donnent souvent

l'occasion à l'une des parties de faire des observations détaillées que l'autre partie considère comme simple ergotage ou pinaillage :

Cas 9 : la dissertation

Wilma et Bruce, tous deux professeurs, doivent évaluer ensemble une dissertation. Wilma est très impressionnée par l'originalité et l'audace émanant de la copie. Elle souhaiterait lui donner un A+. Bruce est quant à lui bien plus critique et propose un D. Il objecte que la dissertation n'est pas claire en de nombreux endroits, manque de problématique autant que de conclusion et que l'écrit est plein de fautes de grammaire, d'orthographe et de ponctuation.

Ici aussi, Wilma pourrait vouloir discuter certaines remarques de Bruce et tenter de le convaincre que ces défauts sont largement compensés par le génie qui apparaît tout au long de la dissertation mais, sur d'autres critiques, elle serait encline à les rejeter comme simple ergotage. Bruce pourrait insister et revenir sur chacune des virgules mal placées, mais il pourrait aussi proposer de regrouper ses objections linguistiques en une question plus large : l'écriture négligée. Si Wilma acceptait une telle proposition, ils n'auraient plus à débattre de chaque virgule une par une, mais pourraient se mettre d'accord sur l'évaluation de l'écriture, disons sur un niveau C-. Ainsi, il serait alors possible de passer à d'autres critiques de Bruce.

III. I. SCHÉMAS DE DIALOGUE POUR DES ARGUTIES CONTESTATAIRES

On peut intégrer à un schéma de dialogue les procédures qu'on vient d'esquisser pour le cas 8 (le Parnasse) et le cas 9 (la dissertation), situations où une partie considère quelques-unes ou toutes les objections de l'autre partie comme du simple pinaillage. Ce schéma donne une présentation normative des manœuvres dialectiques possibles quand on est confronté à des arguties contestataires. Il contient aussi les ripostes à ces manœuvres, que la partie présumée pinaillieuse peut valider elle-même ; il donne aussi des indications pour assurer la poursuite du dialogue. Brièvement résumé, le schéma

contient les éléments suivants (avec Wilma comme proposant et Bruce comme opposant).

Au début, Wilma soumet une proposition (un point de vue) qui est contestée par Bruce. Wilma défend sa proposition par un argumentaire. Bruce n'est pas convaincu et présente un certain nombre de critiques. Ces critiques peuvent être de différents types, elles peuvent consister en une contre-proposition, qui revient à un rejet de la proposition de Wilma, ou être focalisées sur des aspects spécifiques de l'argument. Nous ne rentrerons pas ici dans le détail des modalités de la critique (voir Krabbe et van Laar, 2011). Nous partirons simplement de ce que Bruce soulève plusieurs questions qui fonctionnent comme des objections à la proposition de Wilma. Chacun peut apprécier différemment l'importance et la pertinence de ces questions ; ce que Bruce considère comme un problème de fond, Wilma peut le percevoir comme une simple argutie.

Le schéma offre alors à Wilma la possibilité de traiter certaines ou l'ensemble des questions soulevées. Mais en réponse, elle peut aussi proposer d'abandonner tout ou partie de ces points puisque, selon elle, ce sont des arguties (autrement dit, ils sont insignifiants ou non pertinents) et demander à Bruce d'y renoncer. Cela reviendrait à l'accuser de pinailler. Cependant, une telle accusation diffère d'une accusation de sophisme puisqu'elle fonctionne comme une simple requête et non, à l'instar d'une accusation de sophisme, comme une assertion que Bruce pourrait contester. Il s'ensuit que Wilma n'aura pas la charge de prouver que les objections de Bruce sont « vraiment » des arguties. Enfin, Wilma peut également proposer un regroupement, c'est-à-dire une ou plusieurs catégorie(s) de questions présumées mineures qui ne seront alors pas discutées séparément, mais chaque catégorie comptera comme une question substantielle. Cette proposition de regroupement peut être combinée à la proposition d'abandonner certains points, c'est-à-dire de ne pas même les regrouper. Avant de poursuivre, il faut clairement savoir si, oui ou non, Bruce accepte la proposition que fait Wilma de regrouper. Le dialogue offre alors à Bruce les options suivantes :

1. Bruce accepte la proposition de regroupement de Wilma (si proposition il y a) et renonce à tous les points (non regroupés) que Wilma souhaite écarter (il admet que ce sont des arguties). Leur discussion peut alors se poursuivre sur les points que les deux parties s'accordent à considérer comme importants (s'il en reste).

2. Bruce n'accepte pas la proposition de regroupement (si proposition il y a). Il retire peut-être certains mais pas tous les points que Wilma voulait rejeter ou regrouper. Il propose alors son propre regroupement dans lequel il intègre chacune des questions restantes que Wilma souhaitait rejeter ou regrouper.

3. Bruce peut ou non accepter la proposition de regroupement et peut ou non retirer certains points, il peut aussi soumettre sa propre organisation de regroupement s'il n'accepte pas celle de Wilma. Mais, dans tous les cas, Bruce maintient comme important au moins l'un des points que Wilma souhaitait retirer ou regrouper. S'il reste au moins un point que Wilma accepte de considérer comme important, la discussion peut continuer sur ce point. Après la discussion, Wilma peut réitérer sa demande d'abandon ou de regroupement. Lorsqu'il reste des questions à traiter, mais aucune que Wilma accepte de considérer comme importante, elle doit, pour convaincre Bruce, se préparer à discuter des éléments restants qu'elle estime vraiment être des arguties.

Une illustration résumée, mais pas tout à fait générale, de ce schéma est présentée en Figure 3 page suivante.

Les réflexions théoriques proposées dans cet article peuvent servir d'appui, mais seulement jusqu'à un certain point, à ce qui, ultimement, a besoin d'être réalisé en pratique. Nous espérons cependant avoir montré que, d'une part, les opposants ne sont pas obligés de consentir à voir leurs critiques évincées comme de vaines arguties et que, d'autre part, les défenseurs ne sont pas non plus obligés d'accepter une attitude de pinaillage constant de la part de leurs opposants.

Erik C. W. Krabbe & Jan Albert van Laar

***Traduction de l'anglais au français par Juliette Ferrer,
revue par Marie-Dominique Popelard***

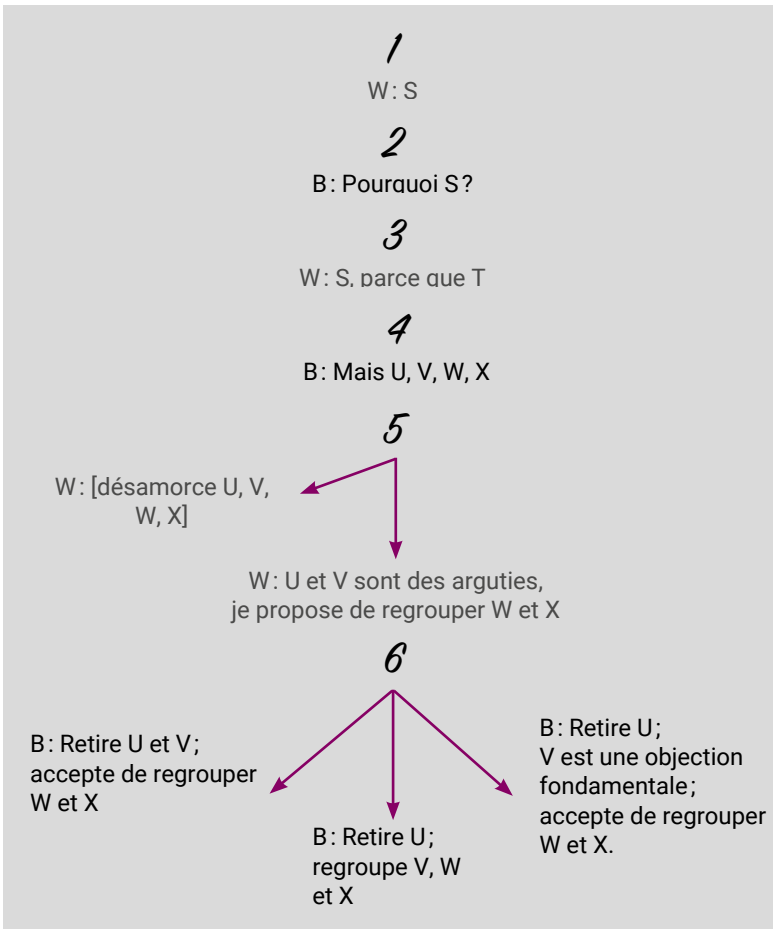


FIGURE 3: Exemple de schéma de dialogue pour les arguties contestataires

RÉFÉRENCES

Beardsley, Monroe C. 1950.

Practical Logic. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.

Dutch Gurus. 2008.

« Mierenneuker [antf***er]. Dutch Word of the Day ». 28 février 2008.

<http://www.dwotd.nl/2008/02/368-mierenneuker.html>

Eemeren, Frans H. van, et Rob Grootendorst. 2004.

A Systematic Theory of Argumentation. Cambridge: Cambridge University Press.

Finch, Julia. 2003.

« Top Pay “Nitpickers” Panned : Allied Chief Accused of Forgetting Shareholders as he Defends Executive Rewards ». *The Guardian*, février.

<https://www.theguardian.com/business/2003/feb/05/executivesalaries.executivepay>

Hoggart, Simon. 2013.

« Lords call upon Humpty Dumpty in search for gay marriage mot juste ».

The Guardian, juin.

<https://www.theguardian.com/politics/2013/jun/17/lords-humpty-dumpty-gay-marriage>

Krabbe, Erik C. W. 2002.

« Profiles of Dialogue as a Dialectical Tool ». In *Advances in Pragma-Dialectics*, édité par Frans H. van Eemeren, 153-67. Amsterdam, Sic Sat; Newport News, VA: Vale Press.

—. 2003. « Metadialogues ». In *Anyone Who Has a View: Theoretical Contributions to the Study of Argumentation*, édité par Frans H. van Eemeren, Anthony J. Blair, Charles A. Willard, et Francisca A. Snoeck Henkemans, 83-90. Dordrecht: Kluwer.

Krabbe, Erik C. W., et Jan Albert van Laar. 2011.

« The Ways of Criticism ». *Argumentation: An International Journal on Reasoning* 25 (2):199-222.

Laar, Jan Albert van. 2010.

« Ambiguity in argument ». *Argument & Computation* 1 (2):125-46.

Mackenzie, Jim. 1988.

«Distinguo: The Response to Equivocation». *Argumentation: An International Journal on Reasoning* 2:465-82.

Naess, Arne. 1966.

Communication and Argument: Elements of Applied Semantics.
Oslo: Universitetsforlaget.

Quote Investigator. 2015.

«Oscar Wilde: Gustave Flaubert, Oscar Wilde, Robert H. Sherard». 25 octobre 2015.

<http://quoteinvestigator.com/2015/10/25/comma/>.

Salmon, Wesley C. 1973.

Logic. 2nd ed. Foundations of Philosophy Series.
Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.

Sherard, Robert H. 1905.

Oscar Wilde: The Story of an Unhappy Friendship. London: Greening & Co.

Walton, Douglas N. 1996.

Fallacies Arising from Ambiguity. Dordrecht: Kluwer.



FORMULAIRE D'ADHÉSION

Les Cahiers Sens-Public, édités par l'association Sens public-Puzzle (32 rue Molière, F-69006 Lyon SIRET : 479 484 867 00011), sont l'ouvrage d'équipes bénévoles et de stagiaires en formation. Le CA de l'association remercie de leur confiance nos partenaires institutionnels, les professionnels qui nous assistent et contribuent à nos publications, et félicite les responsables de projets et les auteurs.

À compléter et retourner à :

Sens Public c/o Gérard Wormser 4 bis Av. A. Hébrard, 75 016 Paris ou à cahiers@sens-public.org

Nom : Prénom :

Société ou organisme :

Adresse :

Commune :

Code Postal : Pays :

Téléphone : e-mail :

ADHÉSION À L'ASSOCIATION

- Particuliers : 60 € Institutions : 150 € Étudiants (sur justificatif) : 30 €

VENTE AU NUMÉRO

On les commande à la rédaction (cahiers@sens-public.org) et à partir du site edition.sens-public.org.

- Numéros 7/8 ▪ *Internet* 15 €
 Numéro 9 ▪ *Obama-Hope* 15 €
 Numéro 10 ▪ *Un monde en noir et blanc* 15 €
 Numéros 11/12 ▪ *Malaise dans le capitalisme* 15 €
 Numéros 13/14 ▪ *Langues et textes en contraste* 15 €
 Numéros 15/16 ▪ *A-t-on enterré l'espace public ?* 15 €
 Numéros 17/18 ▪ *Penser L'Ukraine Après Maïdan* 15 €
 Numéros 19/20 ▪ *Circulation internationale des connaissances* (seulement en ligne)
 Numéros 21/22 ▪ *Questions d'actualité* 15 €
 Numéros 23/24 ▪ *Pinailer* 20 €
 Numéros 25/26 ▪ *Simone de Beauvoir – Réceptions contemporaines* 20 €
 Numéro 27 ▪ *Avec Simone de Beauvoir – Vol. 1. Les années MLF* 20 €
 Numéro 28 ▪ *Avec Simone de Beauvoir – Vol. 2. Liberté et Radicalité* 20 €
 Numéro 29 ▪ *L'Écriture heureuse*, de Joëlle Dautricourt 20 €

+ frais de port (5 €/volume pour la France et l'UE — 10 €/volume pour l'étranger hors UE)

RÈGLEMENT CI-JOINT

- Par chèque bancaire à l'ordre de Sens Public
 Par virement bancaire au Crédit Mutuel (Lyon)

Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
10278	07390	00020024801	14

IBAN : FR 76 1027 8073 9000 0200 2480 114 – BIC : CMCIFR2A



Créée en 2003 par Gérard Wormser, la revue interdisciplinaire internationale *Sens Public* fut d'emblée pionnière dans l'édition numérique. Portée en toute indépendance par l'Association Sens public, son comité est un collectif et un réseau d'intelligences qui investit la revue comme espace privilégié d'une conversation engagée et critique sur notre monde. *Sens Public* s'est donnée pour objet une analyse philosophique et politique des mutations contemporaines des espaces publics. Nous étudions de façon systématique les réseaux intellectuels et des formes de production et de diffusion du savoir marqués par les échanges électroniques et la multiplication des écrans. La culture numérique émergente appelle une approche ethnographique autant que sociotechnique. *Sens Public* valorise des approches hybrides tout en garantissant leur rigueur scientifique. La revue comble un besoin majeur en offrant à des chercheur-se-s, à des créateur-ice-s et à des traducteur-ice-s travaillant à la jonction de plusieurs disciplines l'espace d'expression et de diffusion novateur qu'ils recherchaient jusque-là sans le rencontrer.

Sens Public possède aujourd'hui une rédaction distribuée entre la France, le Brésil et le Canada.

- Directeur : Gérard Wormser
- Coordination : Margot Mellet et Matheus Ferrari
- Assistants éditoriaux : Luiz Capelo, Vittoria Cavazzoni, Matheus Ferrari, Maria-Isabel Zamora-Yusti.

Comité éditorial

Júnia Barreto (Université de Brasilia), Geneviève Brisac, Renée Bourassa (Université Laval), Alain Bourdon, Catherine Chevallier, Thomas Carrier-Lafleur (Université de Montréal), Emmanuel Château-Dutier (Université de Montréal), Suzanne Paquet (Université de Montréal), Niels Planel, Christophe Premat (Université de Stockholm), Geoffrey Rockwell (University of Alberta), Marcello Vitali-Rosati (Université de Montréal), Gérard Wormser, Jean-Pierre Zarader.

Les *Cahiers Sens public* accompagnent le débat d'idées depuis 2008 par des ouvrages thématiques.

Sens Public étudie les mutations des espaces publics à travers des contributions sociologiques et culturelles, philosophiques et politiques. La revue analyse l'incidence des réseaux intellectuels, des formes de production et de diffusion du savoir marqués par les échanges électroniques. Nous nommons éditorialisation le processus d'explicitation dialogique qui permet aux groupes de structurer leurs échanges pour devenir acteurs des réseaux de connaissance, et abordons l'anthropologie contemporaine du numérique comme l'éditorialisation généralisée des comportements. Située à la jonction de plusieurs champs, *Sens Public* accueille les créateur-ice-s et les artistes dans son Comité qui réunit des chercheur-se-s, des étudiant-e-s, des écrivain-e-s et des éditeur-ice-s. Membre du consortium www.eurozine.com et engagés aux côtés des traducteur-ice-s, nous ouvrons un espace transatlantique de réflexion pour dépasser les simplismes idéologiques, décrire et analyser notre pensée des « communs » (Fredriksson/Sauret : <http://sens-public.org/article1383.html>) et « embrasser le XXI^e siècle » (Planel : <http://sens-public.org/article721.html>).

Le premier article paru en 2020 sur le site aux bases entièrement refondues est celui de Gérard Wormser, *Covid-19, La mondialisation confinée. Vers une tragédie des communs ?* (<http://sens-public.org/articles/1511/>)

Sens [public]

Introduction – Dans le bourbier
des arguties

*As an introduction –
In the quibbling mire*

Erik C. W. Krabbe
& Jan Albert van Laar

Le pinaillage, moment
nécessaire pour construire
une science ?

*Nitpicking, a necessary step to
build a science?*

Eric Grillo

La critique comme pinaillage ?

Critical nitpicking?

Aurélia Gournay

Comment faire simple quand on
pourrait faire compliqué ?

*How to make things simple when
you can overcomplicate them?*

Line Soryano

Précision et préciosité :
le comique du pinaillage chez
Molière

*Precision and préciosité: the
nitpicking comical potential in
Molière's plays*

Jean-Bernard Cheymol

Pinailler au cœur de la palabre

Nitpicking at the core of palaver

Pierre Diarra

Le bavard et le pinailleur

The talker and the nitpicker

Anthony Wall

Le pinaillage talmudique connaît-
il des limites ?

*Does the Talmudic nitpicking
have its limits?*

Emmanuel Bloch

Ergoter sur des vtilles

Quibbling on trifles

Michel Dufour

Un pinaillage pragmatique

The practical nitpicking

Julien Labia

20 €

ISSN: 1767-9397

ISBN: 978-2-491810-04-7

